



CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 MARS 2017 – NEUCHATEL

- Présents :** F. Bonjour, B. Grämiger, D. Juillerat, J.A. Maire, A. Malvataj, C. Schaffter, A. Schwager, G. Bottazzoli, P. Merz, M. Fesselet, T. Erb, C. Charrière
- Excusés :** J. Annen, S. Huber Kodbaye, S. Manco, C. Meier, B. Monnet, P. Rywalski, C. Salort, A. Sanchez, D. Wullschleger
- Présidence :** Jacques-André Maire
- Vice-Présidence :** Didier Juillerat
- Secrétaire:** Jessica Giulio
-

Avant de commencer l'assemblée, J.-A. Maire souhaite aborder un point qui doit faire l'objet d'une adoption par l'assemblée et ainsi modifier l'ordre du jour. Il s'agit du mandat entre la FSEA et la CRFC. Mandat distribué à l'assemblée. La question du mandat sera abordée après le rapport du Président.

1. PARTIE STATUTAIRE

- **Adoption de l'ordre du jour**
L'ordre du jour est adopté
- **Adoption du Procès-verbal AG 04.02.2016**
Le procès-verbal du 04.02.2016 est accepté avec remerciements à son auteure, Martine Karlen.
- **Rapport du président**

J.-A. Maire tient à rappeler que lors de la dernière AG en date du 4.02.2016 nous avons eu le plaisir d'accueillir Mme la Conseillère d'Etat Anne-Catherine Lyon ainsi que M. Olivier Schaller – vice directeur de la Comco.

Durant l'année 2016, l'Ordonnance d'application de la LFCo a été suivie de près par le Comité. Un contrat de prestation a été demandé par la FSEA, demande dans laquelle la CRFC a été intégrée sous le point « réseau ».

Concernant le domaine patronal aucune demande n'a été déposée auprès du SEFRI. Du côté des syndicats, Movendo a prévu de faire une demande.

Les débats parlementaires sur le Message FRI 2017-20 ont également été suivis de près par le Comité. Il en ressort que les budgets étaient trop limités (2% de croissance annuelle pour le Conseil fédéral), suite à cela la Commission « science, éducation et culture » a proposé une augmentation des budgets de 3,2%. Cette proposition a été rejetée par la droite de la Chambre du peuple.

Le Conseil des Etats a également refusé une proposition d'augmentation des moyens financiers (actuellement à 8 mio) pour l'accompagnement et la mise en œuvre de la LFCo.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 MARS 2017 – NEUCHATEL

La question du soutien à la formation professionnelle supérieure, sujet que la CRFC a à cœur de voir se réaliser, a été abordée par le Parlement. Il en ressort que le DEFR propose un financement à hauteur de 50% maximum pour les frais de cours préparatoires à un diplôme fédéral ou à un diplôme supérieur.

L'USAM voulait privilégier un versement à ses associations organisant les cours préparatoires plutôt qu'aux candidats directement, mais sa proposition n'a pas été retenue.

L'aide financière sera donc versée en règle générale aux candidats après l'obtention de leur diplôme supérieur. Une exception sous forme d'avances sera faite aux candidats qui pourront prouver leurs besoins d'aide.

Concernant les activités de la CRFC, l'idée d'organiser une demi-journée thématique en automne 2016 sur « l'état des lieux des différents projets » a été abandonnée par le Comité car jugée peu « attractive ». La journée thématique de ce jour intitulée « La validation des acquis en particulier pour l'obtention d'un CFC » a pu en revanche voir le jour.

La FSEA a également demandé une augmentation de la contribution versée par la CRFC pour les prestations de secrétariat à hauteur de 18'000.-, soit une augmentation de 8'000.-.

Le contrat a été revisité et des précisions sur les prestations financées dans le cadre du contrat de 10'000.- ont été ajoutées. Il a été rajouté un point sur les prestations supplémentaires qui peuvent être octroyées moyennant un financement complémentaire (voir document annexe).

Rappelons également qu'au début de l'automne le Comité a pris congé de Martine Karlen qui a assumé avec compétences et efficacité l'administration de la CRFC. Suite au départ de Martine, Aristide Juillerat a assuré un intérim au secrétariat jusqu'à l'arrivée de Jessica Giulio.

J.-A. Maire conclut son rapport en remerciant chaleureusement et sincèrement tous les membres du Comité pour leur engagement.

Le rapport du Président est joint au présent procès-verbal.

- **Mandat FSEA**

Petit rappel : le mandat entre la FSEA et la CRFC a été fait à l'origine de la conférence, soit en 2007. Il avait été décidé dès lors que la coordination de la mise en œuvre des activités ainsi que la gestion du secrétariat seraient confiées à la FSEA. Il a été précisé dans le mandat la description des prestations, jusqu'alors restées vagues et globales.

Le montant forfaitaire de 10'000.00 CHF / année n'a pas été modifié et il comprend les 500.00 CHF de cotisation, soit en réalité il s'agit d'un montant de 9'500.00 CHF de contribution annuelle à la FSEA.

Dans ce même mandat a été rajouté les modalités financières lors de tâches extraordinaires. En général, dans une année standard, le montant forfaitaire suffit.



CONFÉRENCE ROMANDE DE LA
FORMATION CONTINUE

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 MARS 2017 – NEUCHATEL

Dans le mandat lui-même il est indiqué que les modalités financières dudit mandat sont soumises à l'approbation non seulement du comité mais également de l'assemblée générale et sont fixées d'année en année.

Le mandat est accepté à l'unanimité.

- **Approbation des comptes 2016**

Didier Juillerat présente les comptes qui sont relativement simples, étant donné qu'il y a peu de postes. Le compte principal est le CCP. Les cotisations et les dons permettent de financer les activités nécessaires durant l'année. On obtient cette année un résultat d'exploitation positif.

Le montant relativement élevé de la fortune, s'explique par l'absence de grand événement. Le but étant toujours de permettre d'offrir la gratuité aux journées thématiques. L'idée est de pouvoir organiser 1 à 2 journée(s) thématique(s) par année.

Jérémy Annen et Alain Girardin, excusés aujourd'hui, ont contrôlé les comptes. Ils proposent d'approuver les comptes 2016.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité.

Les comptes sont joints au présent procès-verbal.

- **Election des vérificateurs des comptes**

Jérémy Annen et Alain Girardin sont restés vérificateurs et sont reconduits pour l'année prochaine.

- **Budget 2017**

Avec la journée du 24.03.2017, le budget 2017 présente un léger déficit. Le budget gagnera encore en précision lors de la réception de la facture du traiteur. Cette année aura été une année avec au moins un grand événement. Concernant les frais, 12'000 CHF ont été prévus sous salaires/mandats (sont compris les 10'000 CHF pour la FSEA ainsi que les éventuelles tâches extraordinaires).

A ce jour, il n'y a pas de projet ou événement de prévu.

Le budget est accepté à l'unanimité avec remerciements à Didier Juillerat.

- **Election comité**

Pas d'enregistrement d'élection.

L'élection du comité tel qu'il est actuellement, se trouve reconduite tacitement.

- **Programme d'activités 2017**

Hormis la journée du 24.03.2017, il n'y a pas de projet précis.

La conférence reste ouverte à toute proposition.

F. Bonjour propose d'aborder la thématique de la « Valorisation des formations continues », notamment en parlant de la reconnaissance des certificats de branches et de proposer à M. Bruno Weber de faire une intervention.



PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU VENDREDI 24 MARS 2017 – NEUCHATEL

- **Divers**
Rien à ajouter.

J.-A. Maire clôt la séance à 15h30.

2. PARTIE THEMATIQUE

Financement des cours préparatoires aux examens fédéraux

Conférence donnée par M. Frédéric Bonjour – directeur du Centre Patronal